

Pôle : Fabrique de la Ville Durable
Direction de l'Urbanisme Règlementaire
Service : Mission Ressources et Appui Juridique
Suivi par : Anne NOEL / Aurélie JUBERT /
Albane SUQUET

Saint-Denis, le 18 novembre 2024

Monsieur Jean-Luc DECOBERT
Commissaire enquêteur

Objet : Réponse au procès-verbal – enquête publique relative à la modification n°1 du RLPi de l'EPT Plaine Commune

Monsieur,

Je fais suite à la remise de votre procès-verbal le 6 novembre 2024 dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal de l'EPT Plaine Commune.

Afin de pouvoir travailler les éléments de réponse à vos questions et aux différentes observations du public, nous sollicitons auprès de vous un temps supplémentaire au-delà des 15 jours imposés par le Code de l'environnement. Notre réponse vous sera communiquée le plus rapidement possible début décembre.

La Direction de l'Urbanisme Règlementaire est à votre disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Anne NOEL

Directrice de l'urbanisme Règlementaire

